

Pour accéder au Conseil Supérieur du Notariat

Comment y accéder ?

Par le métro

Deux stations de proximité situées sur la même ligne :
Ligne 8 (Balard-Créteil)
+ la station la plus proche : La Tour Maubourg
+ sur l'esplanade des Invalides : Invalides

De l'autre côté de l'hôtel des Invalides : Ligne 13
(Châtillon - St Denis - Asnières/Gennevilliers)
+ station Vincennes et Saint-François-Xavier

Par le RER

Sur l'esplanade des Invalides : RER Invalides
(Ligne C / Versailles RG - Argenteuil - Gare d'Austerlitz)

Par le réseau de bus

Lignes	Arrêts
28 (Gare Saint-Lazare - Porte d'Orléans)	« La Tour Maubourg - Saint Dominique » ou « Invalides - La Tour Maubourg »
63 (Suresnes - RER) et Métro Invalides	« Invalides » (Tarmac)
69 (Champ de Mars - Garibaldi)	« La Tour Maubourg - Saint Dominique » ou « Invalides - La Tour Maubourg »
82 (Hôpital américain de Neuilly - Luxembourg)	« École Militaire » ou « Vautour - Hôtel des Invalides »
80 (Porte de Versailles - Mairie du 18 ^e)	« École Militaire »
83 (Porte de la Muette - Gare de Lyon)	« Invalides » (au niveau de RER)

Accès aux principales gares SNCF

Gare Montparnasse (par la ligne 13)
Gare d'Austerlitz (par le RER C)
Gare Saint-Lazare (par les lignes 8 et 3)
Gare de Lyon (par les lignes 8 et 1)
Gares du Nord et de l'Est (par les lignes 8 et 4 ou 8 et 5)

Taxi

Une station avec borne d'appel est située en face de l'annexe, à côté de la bouche de métro La Tour Maubourg.

Parking public

« Invalides, Accès en face du 23 rue de Constantin »
« La Tour Maubourg, Accès 68-67 quai d'Orléans »

Cars Air-France

Terminal Invalides, Ligne 1 : Invalides - Only
2, rue Robert Esnault-Planté



Pontoise / Versailles Rive Gauche -
Château de Versailles / Versailles
Chantiers / Saint-Quentin en
Yvelines / Massy-Palaiseau /
Dourdan la forêt - Saint-Martin
d'Etampes

Asnières Gennevilliers - Les Courtilles /
Saint-Denis Université /
Châtillon - Montrouge

DROITS D'INSCRIPTION AU COLLOQUE

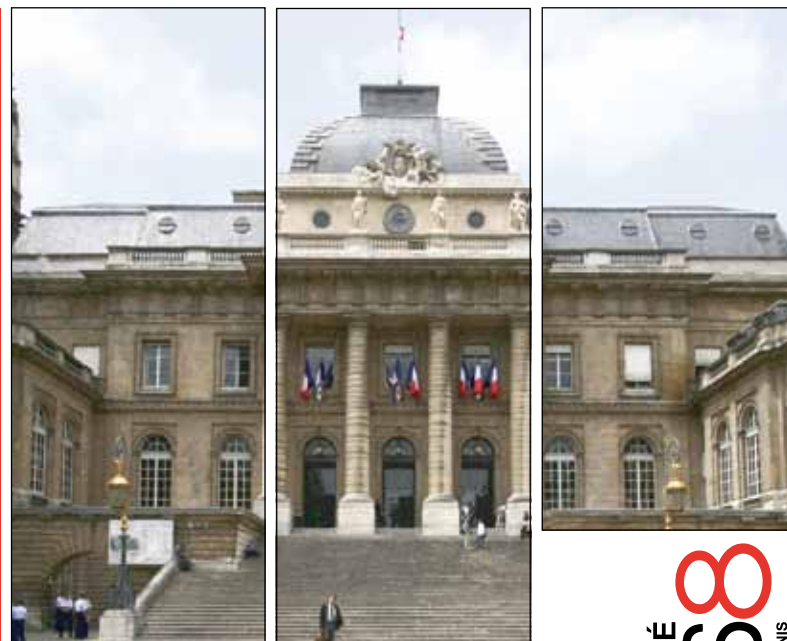
120 € pour les participants

50 € pour les membres d'association

Gratuit pour les étudiants et enseignants chercheurs

Renseignements : lucyna.derkacz@univ-paris8.fr

Colloque



UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS



LA DÉFENSE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL PAR LES ASSOCIATIONS

Organisé par Béatrice Parance

Professeur à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Laboratoire Droit de la santé EA 1581

Lundi 12 Novembre 2012 - 9h00

CONSEIL SUPÉRIEUR DU NOTARIAT

60 Bd de la Tour Maubourg, Paris 7^e

Renseignements :

lucyna.derkacz@univ-paris8.fr

Programme

Matinée

- 09h00** Ouverture du colloque et allocution de bienvenue
DANIELLE TARTAKOWSKY, *Présidente de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis*
- 09h15** Propos introductifs
BÉATRICE PARANCE, *Professeur à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, Laboratoire de droit médical et de la santé, EA 1581*
- Mâtinée sous la Présidence de MONSIEUR THIERRY TUOT**
Conseiller d'Etat et Président de la 10^e Sous Section, Professeur associé à Sciences Po Paris
- 09h30** Différences et convergences des notions d'intérêt général, d'intérêts collectifs et d'intérêt particulier
EMMANUEL JEULAND, *Professeur à l'Université Paris I, Ecole du droit de la Sorbonne*
- 10h 00** Table ronde sur la réalité de la défense de l'intérêt général par les associations dans les différentes branches du droit, des manifestations variées
- Le phénomène en droit pénal
GABRIEL ROUJOU DE BOUBÉE, *Professeur à l'Université Toulouse*
- Le phénomène en droit des personnes
GRÉGOIRE LOISEAU, *Professeur à l'Université Paris I, Ecole du droit de la Sorbonne*
- Le phénomène en droit de la consommation
ELISE POILLOT, *Professeur à l'Université de Luxembourg*
- 11h 00** Discussion et pause
- 11h 30** Reprise de la table ronde
- Le phénomène en droit des affaires
VÉRONIQUE MAGNIER, *Professeur à l'Université Paris-Sud*
- Le phénomène en droit du travail
DIRK BAUGARD, *Professeur à l'Université Paris 8, Vincennes Saint-Denis, Laboratoire Forces du droit*
- Le phénomène en droit de la santé
MAÎTRE BERNARD FAU, *Avocat spécialisé, Cabinet FVF Avocats*
- Le phénomène en droit de l'environnement
MAÎTRE ALEXANDRE FARO, *Avocat spécialisé, Cabinet Faro & Gozlan*
- 12h 50** Discussion et pause déjeuner

Après-midi

- Sous la présidence du Professeur **MARIE-ANNE FRISON-ROCHE**,
Professeur à Sciences Po Paris
- 14h 30** Les associations, parties prenantes dans l'élaboration des normes
LAURENT FONBAUSTIER, *Professeur à l'Université Paris-Sud*
- 14h 50** Les associations, lanceurs d'alerte, une idée à développer
FRANÇOIS -GUY TRÉBULLE, *Professeur à l'Université Paris I, Ecole de droit de la Sorbonne*
- 15h10** L'action des associations anti-corruption: Retour sur l'affaire des *Biens Mal Acquis* et perspectives de droit comparé
MAUD PERDRIEL-VAISSIÈRE, *Députée générale de SHERPA*
- 15h30** Débat avec la salle
- 16h00** Les actions de groupe, instruments de défense de l'intérêt général à travers la notion d'intérêts collectifs
LOUIS BORÉ, *Avocat aux Conseils*
- 16h 20** Le préjudice d'atteinte aux intérêts collectifs des associations, instrument de défense de l'intérêt général et de cessation de l'illicite
BÉATRICE PARANCE, *Professeur à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, Laboratoire de droit médical et de la santé , EA 1581*
- 16h40** Discussion et pause
- 17h15** Propos conclusifs
FRANÇOIS TERRÉ, *Professeur honoraire à l'Université Paris II, Panthéon Assas, Membre de l'Institut de France*
-